



*Secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées
et de la Lutte contre l'exclusion*

Discours de Ségolène NEUVILLE à l'occasion de l'inauguration de la résidence
« Le Chemin », premier foyer d'accueil médicalisé en France pour jeunes
personnes touchées par la maladie d'Alzheimer - Cesson le 28 mai 2015

Seul le prononcé fait foi

Madame la ministre, chère Marisol TOURAINE

Monsieur le député, Olivier FAURE

Monsieur le sénateur, Vincent EBLE

Monsieur la Vice-Présidente du Conseil Départemental,

Madame la vice-présidente du Conseil Régional,

Monsieur le Maire,

Monsieur le Préfet,

Monsieur le directeur général de l'Agence régionale de santé,

Monsieur le président de l'association Espoir Alzheimer et Handicap Neurologique, Jean DAUTRY,

Madame la présidente de l'association des établissements du domaine Emmanuel, Claire-Lise DOS SANTOS-GRABER,

Mesdames et messieurs,

Je suis heureuse et ravie d'être ici aujourd'hui en présence de Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes car cet établissement montre, pour plusieurs raisons, le chemin qu'il faut suivre pour construire des établissements exemplaires d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Cet établissement est exemplaire et pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, ce projet d'établissement et sa mise en œuvre concrète résulte d'une alliance forte et essentielle entre les associations représentatives des personnes, le gestionnaire médico-social et les établissements et services de santé mais aussi des experts médicaux et scientifiques.

Cette alliance est gage de réussite au vu de la globalité des besoins d'accompagnement des personnes accueillies ici. Cette alliance est aussi une

condition essentielle pour obtenir la confiance des pouvoirs publics et des financeurs.

Vous le savez, nous attachons une importance toute particulière, Marisol TOURAINE et moi-même, à ce que les réponses proposées soient co-construites avec les personnes handicapées et les associations qui les représentent.

Je veux aussi insister sur les spécificités de l'accueil, de l'accompagnement et des soins qui sont proposés au sein de la Résidence le Chemin.

L'accompagnement et les soins apportés aux personnes jeunes touchées par la maladie d'Alzheimer mais aussi à celles concernées par les conséquences d'un traumatisme crânien nécessitent des savoir-faire différents et complémentaires. Nous avons besoin de cette diversité des personnels et des compétences.

Pour relever le défi de la complexité des différents troubles et difficultés concrètes des personnes qui résident dans cet établissement, **il faut savoir conjuguer des stratégies thérapeutiques de haut niveau lorsqu'il s'agit notamment des traitements médicamenteux, des soins adaptés mais aussi des interventions éducatives et un accompagnement quotidien permettant d'agir sur les conséquences de la maladie.** C'est donc agir tôt et de façon

adaptée pour retarder les effets de la maladie et préserver le potentiel de progrès et de compétences fonctionnelles des personnes.

C'est aussi accorder de l'importance au cadre de vie, à un environnement qui contribue aussi, notamment sur les aspects sensoriels et cognitifs, à garantir un plein épanouissement des personnes dans leur lieu de vie.

Les établissements tels que celui-ci sont rares et il faut pouvoir garantir, à chaque fois que cela est possible, des réponses d'accompagnement qui permettent aux personnes et à leurs proches de vivre chez elles. Quand cela est possible, c'est la meilleure solution. Mais il y a des moments de parcours, des phases de vie où cela devient difficile et un autre «chez soi» devient nécessaire. En visitant cet établissement aujourd'hui, j'ai senti toute l'attention portée à ce que chaque personne soit ici chez elle, qu'elles puissent aller et venir à l'extérieur mais aussi que les familles puissent y venir et s'y sentir bien accueillies. Le maintien des liens familiaux et des habitudes de vie sont des facteurs essentiels du «prendre soin».

Je sais à ce titre **l'importance que vous accordez à l'accompagnement humain que la haute technicité des interventions proposées ne doit pas méconnaître, bien au contraire.** Je suis très sensible à cet aspect en qualité de Ministre mais aussi en tant que soignante. L'accompagnement humain est essentiel pour le bien-être des personnes.

Cette résidence est un établissement précurseur car il répond à des besoins de santé publique de très grande importance. Il est précurseur car **il est fondé sur une approche globale de la perte d'autonomie. Vous apportez la preuve concrète que le décroisement entre le sanitaire et le médico-social est non seulement possible mais absolument nécessaire.** C'est tout le sens de la politique menée par le gouvernement et par Marisol TOURAINE.

Vous apportez la preuve concrète que ce décroisement permet aussi de ne pas séparer la maladie d'un côté et de l'autre ses conséquences en terme de handicap. Le cloisonnement des réponses, de notre offre sanitaire et médico-sociale peut ajouter parfois des difficultés à la situation de vie et au parcours des personnes.

Cet enjeu est particulièrement vrai lorsque l'on parle des situations complexes de handicap et spécifiquement des maladies neuro-dégénératives.

Je souhaite enfin m'adresser aux familles et aux professionnels réunis aujourd'hui. Je veux vous témoigner de tout mon respect et de toute ma considération pour le travail que vous menez ici. Cet établissement, géré par l'Association des Etablissements du Domaine Emmanuel (AEDE) en coopération avec l'association Espoir Alzheimer et Handicap neurologique, est un site remarquable et je suis sûre que vous servirez d'exemple à d'autres initiatives.

Bravo pour l'énorme travail déjà accompli ici et la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes.

Merci à vous tous. Je vous remercie.